

Pièces à fournir :

► Pour la candidature

- une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service
- un CV
- une lettre de motivation avec indication des concours à présenter
- un justificatif de la couverture sociale
- 2 photographies d'identité récentes portant au dos votre nom et la formation (format CV)
- titre de paiement (frais de dossier) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation du Pôle emploi pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille

► Pour l'inscription

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de la Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur

Clauses de résiliation

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat.

Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.
L'ouverture de la formation est soumise à un nombre minimum de candidats.

Parc Technologique Universitaire (Bât.3)

2, rue Joseph Wetzell
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 0262 48 33 70
Fax : 0262 48 33 71
sufp@univ-reunion.fr
site web : www.sufp.re

Campus Universitaire du Tampon

117, rue du Général Ailleret
97430 Le Tampon
Tél : 0262 57 95 54 / 0262 57 95 37
Fax : 0262 57 94 60
sufp@univ-reunion.fr
site web : www.sufp.re

Accueil du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le vendredi fermé au public

La responsable de pôle reçoit les particuliers sur RDV et peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines

Préparation aux Concours Administratifs de Catégorie A (PCA)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Préparer aux différents concours administratifs de catégorie A
- Répondre à un besoin de mise à niveau théorique et pratique en droit, économie et culture générale.

PUBLIC : tout public

CONDITIONS D'ACCES ET DE PRE REQUIS :

Sous réserve d'acceptation du dossier et éventuellement, après entretien.

DUREE ET DATES :

- De 12 à 605 heures réparties en deux semestres
- Cours organisés en début (14h-17h) et fin d'après-midi (17h30-20h30) et les samedis matins (devoirs)

DEBUT DES COURS : Août

LIEU : Campus Universitaire du Moufia :

Faculté de droit et d'économie
et site Universitaire du Tampon (pour la «culture générale» et la «note de synthèse»)

METHODE :

 Un enseignement théorique et pratique

- Possibilité de choisir le contenu de sa formation
- Possibilité de contrôle de l'acquisition des connaissances et de la méthode
- Possibilité d'entraînements spécifiques à la note de synthèse et au grand oral
- Suivi individualisé

EFFECTIF : Groupe de 45 personnes maximum

DEBOUCHES : Concours administratifs de catégorie A

DPAG : 0262 93 84 88

<http://ufr-de.univ-reunion.fr/formations/droit/dpag/>



Equipe pédagogique

- **Responsable Pédagogique**
Hélène PONGERARD-PAYET,
Maître de conférences HDR - UFR de
Droit Université de la Réunion

CONTENU DU PROGRAMME

Semestre 1 (306 h)

- Droit constitutionnel
- Droit administratif 1
- Finances nationales et européennes
- Economie 1
- Problèmes sociaux contemporains
- Culture générale 1
- LVE : anglais
- Note de synthèse 1
- Eléments de culture juridique
- Conseils méthodologiques
- Entraînements aux épreuves de concours
- Parrainage

Semestre 2 (299 h)

- (42h) - Droit de l'Union européenne (30h)
- (60h) - Droit administratif 2 (42h)
- (30h) - Droit de la fonction publique et gestion publique (36h)
- (23.5h) - Finances locales (30h)
- (34.5h) - Economie 2 (30h)
- (18h) (éco. générale et politique économique)
- (16h) - Culture générale 2 (36h)
- (18h) - Note de synthèse 2 (16h)
- (15h) - Droit du travail (15h)
- Entretien oral (31h)
- (11h) - C2i (15h)
- (8h) - Entraînement aux épreuves de concours (10h)
- Parrainage (8h)

Frais de formation

- **Frais de gestion de dossier** (*Frais de positionnement non remboursable*) : 20 € *
* Par chèque, carte bancaire ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion

- **Coût de la formation** : voir tableau des modules ci-joint.

Attention : les modules apparaissant en gras sont proposés sur le site du Tampon sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon.
(art. L 920 9 du Code du Travail et Cass. Soc. 9 mars 94 n° 1238D).

Procédure de candidature et d'inscription

Sur le site internet www.sufp.re